Enquête : Bilan de la zon	e 30) de	-Jean	Date:		
Si vous répondez en tant qu'association ou groupement, merci de préciser les coordonnées de l'association :						
0) Quel type d'usager de la zone êtes-vous ?						
0.1 Déplacement (préciser s'il y a plusieurs réponses possibles ou bien une seule) □ Voiture □ Transports collectifs □ Deux-roues motorisé □ Vélo □ Piéton □ Autre :						
0.2 Usager (plusieurs réponses possibles) □ Commerçant □ Résident □ Employé □ Ecolier □ Client magasins □ Autre :						
1) Actuellement : perception des aménagements de la zone 30 de Saint-Jean						
1.1 Depuis la mise en service de la zone 30 km/h, indiquez votre satisfaction et donnez votre avis selon les critères suivants en cochant les cases de 1(pas satisfait ou mauvais) à 4 (très satisfait ou bon), en argumentant si possible votre choix (Pourquoi ?) et en donnant vos remarques (Autres suggestions ?)						
Critères	1	2	3	4	Pourquoi ?	Autres suggestions ?
1. Amélioration de la sécurité						
2. Respect de la vitesse à 30 km/h						
3. Respect des priorités de droite aux carrefours						
4. Lisibilité de la zone (caractère uniforme, compréhension de la zone)						
5. Efficacité des aménagements :						
- les portes d'entrée de la zone (panneau et marquage uniquement)						
- les rétrécissements de la voirie						
- le stationnement alterné (sinuosités)						
- le marquage de rappel des signes 30 sur la voirie						
6. Visibilité des portes d'entrée (panneaux et informations inscrites)						
7. Continuité des cheminements piétons scolaires						
8. Amélioration de la qualité de l'espace public - gain pour les piétons						
Amélioration de la convivialité						
10. Amélioration pour les cyclistes						



1.2 Les aménagements réalisés dans le cadre de la mise en place de la zone 30 km/h sont mis en évidence (en rouge) dans l'illustration annexée au présent questionnaire. Donnez votre avis par rapport aux nouveaux aménagements réalisés sur les rues suivantes :						
La rue du Contrat-Social (aménagement d'un giratoire, impossibilité de dépasser le bus à l'arrêt, rétrécissement des gabarits de circulation avec élargissement significatif des trottoirs, aménagement d'un contresens cyclable) :						
Le chemin Fr. Furet (aménagement d'un contresens cyclable entre le trottoir et la stationnement longitudinal permettant une réduction des gabarits de circulation et, ainsi, des vitesses de circulation)						
L'avenue De-Gallatin (aménagement d'un contresens cyclable entre le trottoir et la stationnement longitudinal permettant une réduction des gabarits de						
circulation et, ainsi, des vitesses de circulation sur la partie haute de l'avenue ; aménagement d'une bande cyclable à contresens sur la partie basse)						
La rue du Vicaire-Savoyard (rétrécissement ponctuel de la chaussée par l'aménagement d'un stationnement en épi et aménagement d'un contresens cyclable) :						
L'avenue du Devin-du-Village (avancées de trottoirs par marquage et potelets visant à améliorer la visibilité au droit des traversées et éviter un stationnement illicite, création de cases pour deux-roues non motorisés) :						
La rue des Confessions (élargissement des trottoirs entre CSocial et Gallatin, rétrécissement de la chaussée par une modification du stationnement, notamment entre Gallatin et Beulet, avancées de trottoirs avec marquage et potelets, rétrécissements ponctuels - impossibilité de croiser -, aménagement d'un coussin berlinois entre Miléant et Beulet) :						
La rue de St-Jean (suppression de la ligne médiane et aménagement d'une bande cyclable en direction du quartier, ajout de pictogrammes « 30 ») :						
La rue ChGiron (avancées de trottoirs au droit des carrefours avec marquage et potelets) :						
Autros ruos :						
Autres rues :						



En résumé, vous êtes :
☐ très satisfait(e) de la réalisation de la zone 30
□ satisfait(e) de la réalisation de la zone 30, avec toutefois des lieux encore à améliorer. Si oui, en quels lieux jugez-vous prioritaires d'apporter des améliorations complémentaires ?
□ peu satisfait de la réalisation de la zone 30. Si oui, pourquoi ?
2) Jugez-vous nécessaire la réalisation d'aménagements complémentaires ?
☐ Réalisation de trottoirs traversants le long de la rue des Charmilles en lieu et place des traversées piétonnes réalisées ?
☐ Moins d'aménagements de modération pour la zone 30 ?
☐ Plus d'aménagements de modération pour la zone 30
Lesquels et où ?
☐ Implantation de têtes de stationnement (pastilles en béton de 1.50m de diamètre) pour garantir une modération du trafic en l'absence de véhicules garés ? Si oui, à quels endroits ?
☐ Plus d'espaces en faveur des piétons : zones piétonnes et zones de rencontre Lesquelles et où ?
□ Plus d'arborisation
Selon la loi sur les zones 30 et les zones de rencontre du 21 septembre 2007, l'aménagement de passages piétons n'est pas admis. Dans les zones 30, il est toutefois possible de déroger à ce principe dans des zones sensibles telles qu'aux abords des écoles et des homes. Etes-vous satisfait(e) des traversées piétonnes maintenues ou auriez-vous souhaitez en supprimer d'autres ou alors en maintenir plus ? A quels endroits ?



sur les rues à sens unique e (pour des tronçons relativeme lien avec la zone 30 km/h?	est systématiquement réalisé dans la nt longs uniquement). Que pensez-v	a mesure où le gabarit de circulation est de 3.50m au minimum ous des aménagements cyclables réalisés dans le quartier en							
Remarques diverses (Quelle	e(s) amélioration(s) souhaiteriez-vous ?	Quel serait l'aménagement idéal d'une zone 30 selon vous ?)							
3) Autres questions En tant que conducteur es	t-il aisé de respecter le 30km/h ?								
☐ en règle générale oui	☐ pas toujours ☐ non								
En tant que cycliste vous s □ oui □ plutôt oui	entez vous en sécurité dans cette z □ pas toujours □ jamais	one ?							
En tant que piéton vous se	ntez vous en sécurité dans cette zor	ne ?							
□ oui □ plutôt oui	☐ pas toujours ☐ jamais								
4) Fréquence d'utilisation	de la zone 30								
☐ tous les jours	☐ quelques fois par semaine	☐ quelques fois par mois							
•		s le quartier depuis que la zone 30 est en place ?							
□ plus souvent	☐ moins souvent	☐ même fréquentation							
Pour quelles raisons ?									
Retour du questionnaire :	par courrier ou par e-mail Bureau TRAFITEC Ingénieurs-Co	au TRAFITEC Ingénieurs-Conseils SA							
	2, rue des Grand'Portes / 1213 Or Tél. 022 879 55 80 (M. Gonzalez)	nex							
	gonzalez@trafitec.ch								
Délai :	Au plus tard fin août 2008								